



Strasbourg, le 11 avril 2023

DG-AP(2023)3

## PLATEFORME D'ACCREDITATION ELoGE

### RAPPORT DE LA 8e REUNION 24 mars 2023, Strasbourg

#### 1. Ouverture de la réunion

La réunion est ouverte sous la présidence de M. Paul Rowsell (Royaume-Uni, Président du CDDG). Il souhaite la bienvenue aux participants, dont la liste figure à l'Annexe 1.

#### 2. Adoption de l'ordre du jour

L'ordre du jour est adopté, tel qu'il figure à l'Annexe 2.

#### 3. Rapport de la 7e réunion (25 mars 2022)

Le président rappelle les principales décisions prises par la Plateforme des parties prenantes lors de sa dernière réunion, comme indiqué dans le rapport de la réunion [\[DG-AP\(2022\)3\]](#)

#### 4. Informations sur les progrès et la mise en œuvre d'ELoGE en 2023

Le Secrétariat présente les avancées dans la mise en œuvre d'ELoGE en 2023, en se référant au document *DG-AP(2023)1*. Il informe les membres de la Plateforme des projets ELoGE les plus récents et en cours et donne une vue actualisée du processus prévu et du calendrier de travail pour la révision du *Benchmark* ELoGE qui remonte à 2009. Les personnes impliquées dans le processus (experts, secrétariat, etc.) utiliseront au maximum la [plateforme E-DEN](#) et le retour d'information d'une douzaine de pays. Le document qui en résultera sera ensuite présenté au CDDG lors de sa 18<sup>ème</sup> plénière à la fin de l'année. Les membres de la Plateforme sont encouragés à soutenir les efforts déployés pour introduire ELoGE dans un plus grand nombre d'États membres. En réponse à une question du représentant du Congrès, il est expliqué que le nouveau *Benchmark* impliquerait un processus de mise à jour plutôt qu'une révision complète. Le Bureau convient qu'il ne devrait pas y avoir de problème pour les entités accréditées de faire fonctionner ELoGE sur la base du *Benchmark* actuel et d'utiliser par la suite la version actualisée.

Le Bureau estime également qu'il est nécessaire d'adapter le paragraphe 7 du règlement ELoGE et le texte suivant après examen, est approuvé : "7. ELoGE est attribué pour une durée maximale de trois ans, sous réserve d'une décision de l'entité accréditée.

Étant donné que de nouveaux ajustements du règlement de la Plateforme semblent souhaitables et opportuns, notamment en ce qui concerne le quorum et le vote, le secrétariat préparera des projets d'amendements pour examen lors de la prochaine réunion de la Plateforme.

## 5. Renouvellement et nouvelles demandes d'accréditation

La Plateforme examine les demandes d'accréditation présentées par le Secrétariat, à l'appui du document [DG-AP(2023)2] :

### A. Demandes de renouvellement

- **Macédoine du Nord** : après examen de la demande, la Plateforme accepte **d'accorder l'accréditation pour 3 ans (avril 2023-avril 2026)** à l'ALDA-Skopje, la branche locale de l'Association européenne pour la démocratie locale.
- **Kosovo\*** : après examen de la demande, la Plateforme décide **de renouveler l'accréditation pour 3 ans (avril 2023-avril 2026)** à l'ALDA, l'Association européenne pour la démocratie locale.
- **Malte** : la demande de renouvellement ayant été retardée, la Plateforme accepte **d'examiner la demande par le biais de la procédure écrite lorsque toutes les informations nécessaires seraient disponibles.**
- **Pologne** : après avoir examiné la demande, la Plateforme convient de **renouveler l'accréditation de la Fondation pour le soutien de la démocratie locale (FRDL) pour gérer ELoGE en Pologne pour 3 ans, de 2024** (lorsque la période de validité de l'accréditation actuelle expire) **à 2027.**
- **Portugal** : la Fédération européenne des exécutifs locaux (UDiTE) avait soumis une demande de légère prolongation de l'accréditation - expirant le 31 décembre 2022 - afin de lui permettre de compléter le deuxième cycle ELoGE et d'attribuer le label à deux municipalités ; après examen de la demande, la Plateforme accepte de **prolonger l'accréditation jusqu'à la fin de l'année 2023.**
- **Türkiye** : après avoir examiné la demande, la Plateforme **approuve le renouvellement de l'accréditation pour 3 ans (avril 2023-avril 2026)** de l'Argüden Governance Academy pour gérer ELoGE en Türkiye.

---

\* Toute référence au Kosovo mentionnée dans ce texte, que ce soit le territoire, les institutions ou la population, doit se comprendre en pleine conformité avec la Résolution 1244 du Conseil de Sécurité des Nations-Unies et sans préjuger du statut du Kosovo.

## B. Nouvelles demandes d'accréditation

- **Finlande** : après avoir examiné la demande, la Plateforme accorde l'accréditation **pour 3 ans (avril 2023-avril 2026)** à l'Institut finlandais de gestion publique pour la mise en œuvre d'ELoGE en Finlande, sous réserve de l'adoption de la version adaptée du *Benchmark*, tel qu'annoncé par le candidat.
- **Lituanie** : après avoir examiné la demande d'accréditation du ministère de l'Intérieur pour gérer un deuxième programme ELoGE dans le pays, la Plateforme **accorde l'accréditation pour 3 ans (avril 2023-avril 2026)**, sous réserve que la composition de la nouvelle Plateforme soit approuvée, comme annoncé dans la demande.

## **6. Questions diverses**

Néant

## **7. Prochaine réunion**

La Plateforme convient de tenir sa prochaine réunion, à titre indicatif et en fonction des demandes d'accréditation, à l'issue de la réunion du Bureau du CDDG à l'automne, c'est-à-dire le 17 octobre 2023 après-midi.

**ANNEXE 1****LISTE DES PARTICIPANTS****CDDG BUREAU MEMBERS / MEMBRES DU BUREAU DU CDDG**

Mr Paul ROWSELL - *Chair /président*

Chef de l'unité "Réforme de la gouvernance et démocratie", Département pour la mise à niveau, le logement et les communautés, Direction du gouvernement local et des communautés, Ministère du logement, des communautés et du gouvernement local, LONDRES

M. Peter ANDRE, ministère de l'intérieur, expert principal pour les affaires juridiques, Vienne, Autriche

M. Georgios CHRYSAFIS, Direction de l'organisation et du fonctionnement des collectivités locales, Ministère de l'intérieur, Athènes, Grèce  
(*Excusé pour l'absence/excusé*)

Mme Gordana GAPIKJ-DIMITROVSKA, conseillère d'État, ministère de la société de l'information et de l'administration, Skopje, Macédoine du Nord  
(*Excusé pour l'absence/excusee*)

Mme Puck GORRISEN, Chargée de mission Démocratie, Division Démocratie et Gouvernance, Ministère de l'Intérieur et des Relations au sein du Royaume, La Haye, Pays-Bas

M. Edwin LEFEBRE, directeur adjoint, ministère de la Communauté flamande, Agence des affaires intérieures, Bruxelles, Belgique

M. Markku MÖLLÄRI, conseiller ministériel, département des affaires locales et de l'administration régionale, ministère des finances, Helsinki, Finlande

**CONFERENCE OF INGOS OF THE COUNCIL OF EUROPE / CONFERENCE DES OING DU CONSEIL DE L'EUROPE**

M. Christoph SPRENG, Représentant de la Conférence des OING auprès du CDDG, Initiatives et Changement-International

**CONGRESS OF LOCAL AND REGIONAL AUTHORITIES / CONGRES DES POUVOIRS LOCAUX ET REGIONAUX**

Roman CHLAPAK, secrétaire du comité de gouvernance

**PARLIAMENTARY ASSEMBLY OF THE COUNCIL OF EUROPE / ASSEMBLEE PARLEMENTAIRE DU CONSEIL DE L'EUROPE**

(*Excusé(e) / Apologised for absence*)

**SECRETARIAT**

Mme Alina TATARENKO - Chef de la division de la gouvernance démocratique / Secrétaire du CDDG / Direction de la dignité humaine, de l'égalité et de la gouvernance / Direction générale de la démocratie

M. Christophe SPECKBACHER, Administrateur - Division de la gouvernance démocratique / Direction de la dignité humaine, de l'égalité et de la gouvernance / Direction générale de la démocratie

M. Niall SHEERIN, Administrateur - Division de la gouvernance démocratique / Direction de la dignité humaine, de l'égalité et de la gouvernance / Direction générale de la démocratie

Mme Judith ORLAND, Division de la gouvernance démocratique - Direction de la dignité humaine, de l'égalité et de la gouvernance - Direction générale de la démocratie et de la dignité humaine

Mme Isabelle ETTER - Assistante

**ANNEXE 2****ORDRE DU JOUR****1. Ouverture de la réunion par le président****2. Adoption de l'ordre du jour**

[DG-AP(2023)OJ1]

**3. Rapport de la 7<sup>ème</sup> réunion du Bureau élargi  
(25 mars 2022)**[\[DG-AP\(2022\)3\]](#)**4. Informations sur les progrès et mise en œuvre d'[ELOGE](#) en 2023** [DG-AP(2023)1]**5. Renouvellement et nouvelles demandes d'accréditation**

[DG-AP(2023)2]

*A. Renouvellement de l'accréditation*

- Macédoine du Nord
- Malte (à confirmer)
- Pologne
- Portugal
- Türkiye
- Kosovo\*

*B. Nouvelles demandes d'accréditation*

- Finlande
- Lituanie

**6. Questions diverses****7. Prochaine réunion** (en fonction des accréditations : pm : Bureau CDDG 16-17 octobre)